



Assemblée Générale

Origny-Sainte-Benoite

31 Octobre 2015.



1. Rapport moral et d'activités.

Comment va le cyclotourisme Axonais ?...

Sans entrer dans le détail expert des chiffres ultra-précis, il faut reconnaître que, si on ne peut pas dire que le

cyclotourisme va mal dans l'Aisne, il serait exagéré de dire qu'il se porte à merveille...

Si on se réfère aux statistiques, d'ailleurs fort bien faites de la FFCT depuis 2006, soit une petite décennie, nous avons perdu quelques 150 adhérents...

Je me suis amusé à étudier ces statistiques...

Ceci afin de tordre le cou à certaines idées reçues : « ...la population est vieillissante, pas de nouvelles adhésions, etc... ». Lorsqu'on regarde la répartition des adhérents par tranche d'âge, on s'aperçoit que depuis 2006, il y a très peu de différence pour les tranches les plus âgées (plus de 55 ans...). La baisse des effectifs se situe donc dans la tranche 35-55 qui nous coûte plus de 200 licenciés ! Et parallèlement une baisse importante des moins de 18 ans (peut-être leurs enfants ?). Pourquoi ces licenciés nous ont quitté ?... Nos activités ne correspondaient plus à leurs envies? Peut-être, car le seul département Picard qui a conservé son effectif est celui qui offre le plus d'activités en matière de VTT. Il y a donc lieu de penser que c'est l'activité VTT qui fait la différence...

On peut penser également que la concurrence des clubs des deux autres fédérations cyclistes (Ufolep et FFC) n'est pas étrangère à cette baisse...

Comment renverser la tendance et quelle place doit prendre le Comité dans cette reconquête de la population cyclophile? Là est la question...

En organisant des activités à son niveau ?...

Cette année elle a mis en place deux manifestations :

_une concentration féminine, la ballade des roses...

30 femmes et 20 hommes...

_une concentration départementale du « souvenir »...

Ces deux organisations sont des organisations « internes »...

Les comptes-rendus de ces deux organisations sont joints en annexe...

Pour développer notre activité, il faut aller chercher les adhérents, donc organiser des manifestations pour les non-licenciés...

Avec quels moyens ?... Quels sont les moyens attribués au Comité Départemental ?...

Quatre sources de financement sont disponibles :

_Le CNDS : aide très ciblée et problématique à l'échelon départemental...

_La subvention du Conseil départemental... environ 1850 euros, qu'il faut ajouter aux 4 300 euros que le département verse aux clubs...

_Le reversement de la FFCT sur les licences, environ 1500 euros soit trois euros par licencié sur 25 euros de la licence FFCT. Je rappelle que la ligue reçoit à peu près la même chose 7 000 euros pour 2400 adhérents environ...

_La participation financière des adhérents, de loin la plus importante...

Question de l'assemblée: *Aujourd'hui il y a plus de cyclotouristes qu'il y a une vingtaine d'années, comment se fait-il que il y ait moins dans d'adhérents dans notre fédération ?...*

L'activité des clubs Axonais et des cyclotouristes est riche de multiples activités et organisations... Mais beaucoup de non licenciés ne sont pas intéressés par celles-ci... Le public cyclotouriste n'est pas un public « captif »... On n'a pas besoin d'être à la FFCT pour faire du vélo, contrairement au foot ou au rugby...

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier.

FFCT			CODEP 02			Ligue de Picardie		
Compte de Résultat			Exercice 2014 / 2015			Du 16 Octobre 2014 au 31 Octobre 2015		
Charges			Produits					
Libellé	Détail	Montant	Libellé	Détail	Montant			
Frais de fonctionnement		2861.04	Subventions		4196.13			
Frais Bancaires Postaux	24.40		FFCT Solde Ristournes 2014	26.01				
Frais de Secrétariat	142.29		FFCT Ristournes 2015	1340.12				
Enveloppes CODEP	243.00		Conseil Général Aisne	1830.00				
Don Ligue (Concent Pentec)	1000.00		Ligue Week end Picard	1000.00				
Frais Déplacements	1048.85							
Remb Licences Jeunes	10.00							
Réunion Comité Vermand	392.50							
Organisations		10314.16	Organisations		8810.17			
Week End Picard Merlieux	3863.82		Week End Picard Merlieux	2894.00				
Challenge Axonais 2014	94.70							
Challenge Axonais 2015	52.47		Semaine des Anciens	4092.17				
Semaine des Anciens	4092.17							
Balade des Roses	1600.00		Balade des Roses	1329.00				
Concentration Cap'Aisne	611.00		Concentration Cap'Aisne	495.00				
Aide aux Randonnées		320.00						
Voulpaix le 21 juin	160.00							
Chauny le 06 septembre	160.00							
Rando Permanente		300.00	Rando Permanente		168.00			
Commande Médailles	300.00		Participants	168.00				
Formation		134.21						
Office Socio Culturel								
Chauny JP GOHYENECHÉ	128.00							
Stage Recyclage Marie Ange	6.21							
Bombes de Peinture		306.72	Bombes de Peinture		283.20			
LOXAM Achat 84 bombes	306.72		Participation clubs	283.20				
Cotisations 2015		72.00						
CDOS	57.00							
AUVVA	15.00							
Divers		294.19						
AG CODEP à Chauny	68.94							
OVH Création Site Codep	28.66							
Décès B. CLARISSE	58.00							
AG CDOS Repas J Michel	10.00							
Pot S.F. Albi	128.59							
Total des Charges		14602.32	Total des Produits		13457.50			
Solde Crédeur au 31/10/2015		5535.54	Résultat au 30/09/2014		6680.36			
Total Général		20137.86	Total Général		20137.86			

Question de l'assemblée: Pourquoi l'excédent de fonctionnement n'est-il pas placé sur un livret afin d'en tirer un certain bénéfice ?...

Le Comité n'a jamais jugé nécessaire de « placer » les excédents de fonctionnement qu'il génère d'une année sur l'autre, estimant qu'une association n'a pas vocation à opérer des placements financiers... Cependant le placement sur un livret d'épargne, pour lequel l'argent placé est immédiatement disponible en cas de besoin est envisageable... Bien que peu rémunérateur, celui-ci aurait l'avantage de couvrir les frais de gestion du compte...

2bis. Rapport des vérificateurs aux comptes.

« ...Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 31 Octobre 2015, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes du Codep 02 pour l'exercice allant du 16 Octobre 2014 au 31 Octobre 2015.

FFCT Ligue de Picardie
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L' AISNE

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail... »

4. Budget prévisionnel et Projet 2016.

BUDGET PREVISIONNEL 2016															
FFCT	CODEP 02	Ligue de Picardie													
Recettes		Dépenses													
En Cours		En Cours													
Organisations (2)	8000.00	Frais de fonctionnement	2200.00												
		Jeunes (1)	150.00												
		Organisations (2)	9500.00												
		Aide aux Randonnées	320.00												
		Matériels Equipements	800.00												
		Sécurité Environnement	300.00												
Formation	200.00	Formation	200.00												
Subvention Conseil Général de l'Aisne	2000.00	Divers (AG décès mariages SF)	350.00												
Subvention CNDS	2000.00	Cotisations diverses	80.00												
Cotisation Membres actifs	500.00	Assurances	100.00												
FFCT Ristournes	1300.00														
Total recettes	14000	Total dépenses	14000												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Jeunes (1)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>CNJC</td></tr> <tr><td>Récompenses etc.....</td></tr> <tr><td>Imprévus</td></tr> <tr><td>VI jeunes</td></tr> <tr><td>Action jeunes</td></tr> </tbody> </table>		Jeunes (1)	CNJC	Récompenses etc.....	Imprévus	VI jeunes	Action jeunes	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Organisations (2)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Challenge Axonais</td></tr> <tr><td>Ballade des Roses</td></tr> <tr><td>Concentration Départementale</td></tr> <tr><td>Semaine des Anciens</td></tr> <tr><td>Week End Picard</td></tr> </tbody> </table>		Organisations (2)	Challenge Axonais	Ballade des Roses	Concentration Départementale	Semaine des Anciens	Week End Picard
Jeunes (1)															
CNJC															
Récompenses etc.....															
Imprévus															
VI jeunes															
Action jeunes															
Organisations (2)															
Challenge Axonais															
Ballade des Roses															
Concentration Départementale															
Semaine des Anciens															
Week End Picard															

Question de l'assemblée: A quoi correspondent les 500 euros de cotisations de membres actifs ?...

Le poste cotisations membres actifs est un poste « fictif » qui correspond à une partie des ristournes que concède la FFCT au comité. Il se justifie par le fait que les institutions qui nous subventionnent exigent parfois que ce compte soit alimenté... Il est d'ailleurs à noter que ces mêmes institutions imposent le plan comptable associatif présenté par fonctions, avec comptes de charges (commençant par le chiffre 6), et comptes de produits (commençant par le chiffre 7)... Le bilan financier tel qu'il est présenté par le Comité pourrait s'assimiler comme un bilan présenté par nature, c'est-à-dire par manifestations mises en place.

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

Projet 2016.

Pour 2016, le Comité n'a pas souhaité prendre en charge des manifestations, comme il l'a fait cette année pour la balade des roses et la concentration départementale... Si des clubs sont volontaires pour organiser ces manifestations, le Comité leur cèdera volontiers la maîtrise d'œuvre et leur accordera une subvention pour soutenir leur action. Il souhaite également développer les randonnées à thème du type balad'aisne ou Tardenois autrement...

Il encouragera également la création d'écoles de cyclotourisme, les activités ayant trait au sport santé et celles qui développeront la pratique du VTT, avec pourquoi pas un tour de l'Aisne en VTT...

Mais le principal du projet se concentrera sur le rassemblement Européen « **Toutes à Strasbourg** », que pilote la commission régionale de la ligue de Picardie, et que Marie-Ange Gras-Serre nous présente :

« ... Le nombre total de participant (hommes et femmes) pourrait avoisiner les 42 personnes...

La participation des adhérents devrait tourner autour de 350 euros...

Le départ sera donné à 10 heures 30, pour laisser le temps aux gens qui viennent de loin...

Les étapes ont déjà été dessinées avec l'aide de Bernard... Les choses seront finalisées dès que nous aurons tous les éléments techniques de l'organisation... »

Le **calendrier des randonnées 2016** est présenté aux membres de l'Assemblée pour validation...

Le calendrier des randonnées 2016 est joint en annexe.

5. Rapport Sécurité et respect de l'environnement.

Plusieurs discussions sont toujours menées en haut lieu : l'alcoolisme à taux zéro, surtout pour les jeunes permis... Plus de différence entre le téléphone portable et le fixe pour les N° d'appel d'urgence. 11 Numéros supprimés pour **un seul numéro d'urgence européen le 112.**

Bonne nouvelle, une réflexion qui se termine dans le décret 2015.808 du 2/07/2015 : le

franchissement raisonné d'une ligne blanche continue. C'est un choix basé sur le bon sens pour effectuer les opérations de dépassement de cyclistes dans de bonnes conditions de sécurité avec le respect de l'intervalle de 1m 50.

Attention aux vélos non éclairés. Possibilité d'une amende de 17 € pour les vélos non-conformes. vigilance recommandée sur la route en partant du principe de bien voir et de bien se faire voir.

Pas de remontée d'accident pour l'instant dans l'aisne...

A chaque sortie, chacun a eu l'occasion de remarquer que des voitures doublent de façon non sécurisée. L'autocollant 1m 50 de sécurité devrait être mis sur les affiches pour sensibiliser et respecter le code de la route. Soignons la communication.

Respect des panneaux : entrée de piste cyclable, nouveauté sur Origny et panneau de zone de rencontre. »

A bientôt...



Rapport présenté par Lambert Nesztler

6. Changement statutaire

Choix du siège social :

Lors de l'Assemblée Générale 2014, il avait été décidé d'établir le siège social du Comité à l'Hôtel du Département de la rue Paul Doumer, à Laon.

Devant le refus de Monsieur le Président du Conseil Général d'autoriser cette domiciliation, le Président du Comité a sollicité les Maires des 10 communes les plus importantes de l'Aisne pour leur demander d'héberger notre comité dans leur ville.

La ville de Saint-Quentin a accepté de nous rendre ce service.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale a donc décidé de choisir son siège social à l'adresse :

**La Maison des Sports
10 Rue de la Comédie
02100 SAINT-QUENTIN**

La lettre d'acceptation de la ville de SAINT-QUENTIN est jointe en annexe.

7. Parole donnée aux officiels.

Monsieur l'Adjoint au Maire, s'honore de l'organisation de cette assemblée générale dans les locaux de la Mairie d'Origny-Sainte-Benoite, d'autant qu'il entretient d'excellents rapports

avec le club cyclotouriste, puisque responsable du téléthon, il peut largement compter sur l'appui des cyclos d'Origny pour organiser cette manifestation.



Monsieur François TAVAUX, Président de la ligue Picarde s'était joint à nous pour assister aux travaux de l'assemblée. Il a remercié les cyclotouristes Axonais pour leur implication et leur présence à la concentration de Pentecôte 2015 à AMIENS.

Il a aussi prononcé quelques mots sur la future organisation territoriale issue de la réforme instaurée par le gouvernement à travers de la loi NOTRE.

8. Questions diverses.

Question 1 : Pourquoi le Comité a-t-il refusé d'honorer les 10 Paris-Brest-Paris d'un adhérent du VCSQ ?

Le Président rappelle les arguments que la majorité des membres du Comité ont évoqués pour justifier cette décision :

« ...Compte-tenu de la « philosophie de la FFCT qui ne décerne que des récompenses au titre de l'investissement des dirigeants bénévoles, il a été répondu que c'est au club de s'en charger... »

Question 2 : Pourquoi les activités des clubs ne sont plus mentionnées dans le rapport d'activités du Comité ?...

Le Président ne souhaite pas « alourdir » le compte-rendu d'activités en dressant une liste longue et fastidieuse de toutes les activités déployées dans les clubs...

Cependant si les clubs sont demandeurs, il ne peut que sursoir à cette demande en précisant que ce compte-rendu se fera dans les termes les plus « synthétiques » possibles...

Question 3 : Le délégué départemental sécurité annonce o accident déclaré dans l'Aisne, pourtant notre club (ACCT) en a déclaré un ? Pourquoi celui-ci n'est-il pas mentionné ?

C'est un fait que le délégué sécurité départemental n'a pas accès aux données statistiques du site extranet de la FFCT... Le Président promet d'y remédier...

9. Résultats du challenge axonais.

Place	Nom du club	Points
1 er	MORCOURT	195,5
2 ème	CREPY	164,5
3 ème	AC ST QUENTIN	145
4 ème	CHAUNY	124
5 ème	GUISE	101
6 ème	VERMAND	91,5
7 ème	VOULPAIX	90,5
8 ème	FERE EN TARDENOIS	51,5
9 ème	VC ST QUENTIN	37
10 ème	ORIGNY STE BENOITE	22,5
11 ème	CHÂTEAU THIERRY	22
12 ème	HIRSON	17
13 ème	MARLE	10



Merci à David pour avoir accepté d'assumer la difficile tâche de la gestion du Challenge Axonais...

Challenge jeunes.

Place	Nom du club	Points
1er ex aquo	AC ST QUENTIN	19
1er ex aquo	CREPY	19
3 ème	GUISE	5
4 ème	MORCOURT	2

10. Récompenses.



Sylvie VAN PARYS ET Philippe VERCOUTERE, du Cyclorigniquois se sont vus remettre le « **Mérite cyclotouriste** » pour leur dévouement et leur investissement dans le projet d'accueil des personnes en situation de handicap pour la pratique du cyclotourisme.

Annexe 1...



Projet calendrier FFCT Aisne 2015



Date début	Club	Nom	type	Commune Accueil
28 février 2016	CSCCT Château-Thierry	Brevet de début de saison 150 km	R	CHÂTEAU-THIERRY
13 mars 2016	VCV VERMAND	Randonnée du Vermandois	RVM	VERMAND
20 mars 2016	CSCCT Château-Thierry	Brevet de début de saison 200 km	R	CHÂTEAU-THIERRY
	Cyclorigniquois	La Rando du Val	R	ORIGNY-Ste-Benoite
3 avril 2016	RCP 02 Crépy	33ème randonnée du Laonnois	R	CREPY
17 avril 2016	Cyclo club du TARDENOIS	Le Tardenois autrement,,,	R	FERE EN TARDENOIS
24 avril 2016	Amicale Cyclo Hirson	Randonnée des Eglises fortifiées	RVM	HIRSON
1 mai 2016	ACSQ Saint-Quentin	Randonnée du 1er Mai	R	SAINT-QUENTIN
Jeudi 5 Mai 2016	ECM Morcourt	Randonnée du souvenir Jean-Marc Leroy	R	MORCOURT
8 mai 2016	CCVC Villers-Cotteret	Randonnée de la Com de Com	RVM	VILLERS-COTTERET
22 mai 2016	CSCCT Château-Thierry	Brevet découverte 100 bornes	RB	CHÂTEAU-THIERRY
12 juin 2016	RCP 02 Crépy	3ème Brevet Audax 100 km	RB	CREPY
	CCVC Villers-Cotteret	Randonnées des cycles de Retz	RVM	VILLERS-COTTERET
19 juin 2016	UCVT VOULPAIX	Au cœur de la Thiérache	RVM	VOULPAIX
26 juin 2016	Cyclorigniquois	La Cyclorigniquoise	R	ORIGNY-Ste-Benoite
3 juillet 2016	Cyclo club du TARDENOIS	le cent bornes	RB	
28 août 2016	CSCCT Château-Thierry	Randonnées Jean de la Fontaine	R	CHÂTEAU-THIERRY
	ACH Hirson	Rando Raid VTT des 3 rivières	RVM	HIRSON
18 septembre 2016	VCSQ Saint-Quentin	17ème Balad'Aisne	R	JEANTES
18 septembre 2016	CCVC Villers-Cotteret	Hommage Jean BOISSADIE	R	VILLERS-COTTERET
2 octobre 2016	CCVC Villers-Cotteret	Randonnée souvenir des amis disparus	R	VILLERS-COTTERET
16 octobre 2016	ECM Morcourt	Téléthon	RVM	MORCOURT
11 novembre 2016	CCVC Villers-Cotteret	Randonnée de l'armistice	R	VILLERS-COTTERET
Samedi 3 Décembre 2016	Cyclorigniquois	Téléthon	R	MONT D'ORIGNY

BR=Brevet Route RVM= Route, Tout-Terrain, Marche, R= Route Classique, Sé=séjour, WE=week-end

Restent en attente:

ACCT Chauny	Randonnées du Chaunois Brevet des Grimpeurs	RM	CHAUNY
ACCT Chauny	Fête du vélo	R	CHAUNY



DIRECTION DE L'ANIMATION, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Service de la Vie Associative

LG/LP

Affaire suivie par :
Laurent GOFFART

T +33 (0)3 23 06 90 91
laurent.goffart@saint-quentin.fr

Monsieur Jean-Paul GOYHENECHÉ
Président du CODEP 02
55 Route de Guivry
02300 UGNY LE GAY

Saint-Quentin, le 24 septembre 2015

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité la Ville de Saint-Quentin au titre de la domiciliation du siège social de votre association.

C'est bien volontiers que j'accède à votre demande. C'est pourquoi je vous propose d'établir le siège social de votre Comité Départemental à :

« La Maison des Sports - 10, rue de la Comédie - 02100 Saint-Quentin »

A cette adresse, vous bénéficierez également d'une boîte aux lettres individuelle avec accès sécurisé.

Afin de vous remettre la clé de celle-ci ainsi que le code d'accès au local, je vous invite à prendre rendez-vous avec Monsieur Laurent RICHET, responsable de secteur au Pôle Affaires Sportives, au 03.23.06.95.44.

Lorsque celui-ci sera fixé, il conviendra de vous munir du récépissé de déclaration à la Sous-Préfecture officialisant ce changement de siège social ainsi que des statuts, à jour, de votre association.

Souhaitant que ces dispositions vous donnent entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation,

Le Directeur,

Luc DUFOUR

Hôtel de Ville
BP 345 - 02107 Saint-Quentin Cedex
T + 33 (0)3 23 06 90 00
mairie@saint-quentin.fr
Lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Permanence Service État : Samedi : 8h30-12h00

